

MÉTÉO

Un samedi tout gris sur les massifs isérois

» Si cette journée de vendredi s'annonce particulièrement belle partout en Isère (jusqu'à 14 °C à 2 000 m cet après-midi !), les pluies vont gagner tout le territoire samedi, devenant localement orageuses (l'après-midi en Vercors et Chartreuse, le soir sur Belledonne et l'Oisans), avec des rafales de vent de 45 km/h. Retour d'un temps plus sec dimanche, avec des éclaircies mais des températures bien plus fraîches. Évidemment, soleil pleinement lundi...



CHARTREUSE

Des voies d'escalade démontées

» En lien avec le Parc naturel régional de Chartreuse, des voies d'escalade vont être démontées les 6 et 7 octobre à proximité du Pas des Barres, dans un site sensible pour la faune et la flore. Ces voies d'escalade équipées partiellement (terrain d'aventure) sont difficiles d'accès (2 h de marche), réservées à un public très expérimenté et donc très peu fréquentées. Cette opération est menée conjointement avec la Fondation Globetrekkeurs, par des guides de haute montagne et des grimpeurs.

LA MONTAGNE | EN ISÈRE

CHARTREUSE | Le Parc naturel régional a lancé cette semaine une vaste concertation sur la défense de cette espèce emblématique du massif

Tétras-lyre : le débat qui pique



Le Vercors a déjà mis en place plusieurs panneaux en lien avec la préservation du tétras-lyre, essentiellement à destination des skieurs de randonnée et des raquetistes, comme ici, sous le plateau du Cornafion. La Chartreuse, elle, lance une grande concertation entre tous les acteurs. Photo Le DL/J.-B.V.

Mardi, le Parc de Chartreuse a lancé une grande concertation autour de la préservation du tétras-lyre, une espèce emblématique du massif. Mais les premiers échanges ont souvent opposé chasseurs et anti-chasse dans ce dossier qui traite essentiellement de la question du partage de la montagne.

La démarche est aussi courageuse que l'enquête sociologique, révélée mardi soir en préambule de la concertation, est fournie. Courageuse parce que, dès que l'on prononce le mot "chasse" au milieu d'un parterre qui ne réunit pas que des chasseurs,

pas besoin d'une étincelle pour embraser les débats.

« Si c'est pour arrêter la chasse, on ne viendra pas autour de la table ! »

Mardi soir, à Saint-Pierre-de-Chartreuse, il fut d'abord question de cette vaste démarche initiée par le Parc pour que tous les acteurs de la montagne s'assoient autour d'une table et réfléchissent, ensemble, aux meilleurs moyens de défendre cette espèce globalement en déclin (lire ci-dessous également). Quand bien même l'un des quatre axes de travail est de « respecter toutes les pratiques », dit Gérard Arbor, maire de Saint-Joseph-de-Rivière, il a fallu parfois au sociologue Jean-Pierre Mounet déployer quelques

trésors de sagesse pour apaiser un climat explosif.

Soumise à un plan de chasse entre le troisième dimanche de septembre et le 11 novembre, ce que l'on nomme le "prélèvement" (pour ne pas l'appeler de son petit nom de tir à la carabine) de tétras-lyre (à peine 16 % des quotas atteints ces dernières années) fait bondir Philippe Derbier, éducateur et coach sportif : « La chasse est très minorée dans votre rapport, c'est un vrai lobby, ils ne peuvent pas être juge et partie ! »

« Les chasseurs s'investissent, a tonné Jean-Louis Dufresne, président de la Fédération des chasseurs de l'Isère. C'est un oiseau emblématique que l'on veut montrer à nos enfants et petits-enfants. Depuis des années, nous

avons investi 200 000 € sur nos fonds propres, si certains disent qu'il faut arrêter la chasse, on ne viendra pas autour de la table ! »

Des ateliers à partir de novembre

Le naturaliste Jean-François Noblet saisissait la balle au bond : « Avec les 3 millions d'euros que la Région verse aux chasseurs, c'est avec nos impôts que vous payez ! Il n'est pas normal qu'une espèce soit gérée uniquement par les chasseurs. » « Si c'est pour faire un débat chasse/anti-chasse, je vais partir et continuer à aller me promener », a soufflé, exaspéré, le photographe Thomas Capelli.

De fait, c'est bien de partage de l'espace dont il est ici ques-

tion au même titre que pour le trail, la randonnée, le ski ou le pastoralisme. « Cette démarche nous oblige à sortir de la seule protection numérique de l'espèce », a justement remarqué Bruno Caraguel, pour la Fédération des alpages de l'Isère.

« Ce qui marque le plus l'enquête sociologique, c'est la volonté d'aller vers une défense de l'environnement partagée, disait aussi Jean-Pierre Mounet, sans élever le ton. Et la démocratie participative doit rendre les décisions plus intelligentes que la démocratie électorale. »

Les acteurs de Chartreuse, qui se réuniront en ateliers à partir de novembre, ont quelques mois pour ranger les armes et le prouver.

Jean-Benoît VIGNY

TÉTRAS-LYRE EXPRESS

L'espèce en bref



→ Le tétras-lyre est un galliforme de taille moyenne, au dimorphisme sexuel important (1,3 kg pour le coq, 900 grammes pour la poule). Selon l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), "les effectifs dans les Alpes françaises sont estimés à 16 800 adultes pour la période 2000-2009 ; soit 8 % de moins que pour la décennie 1990-1999 (18 200 adultes). Cette baisse globale est à considérer avec précaution car elle masque des différences entre les régions géographiques. Dans les Alpes du Nord, qui abritent les deux tiers des effectifs, le déclin est de l'ordre de 12 % ; alors que le nombre d'oiseaux semble stable dans les Alpes internes du Sud. Dans les Préalpes du Sud, le déclin des effectifs, déjà sensible pendant la décennie 1990-1999, s'est encore accéléré pendant la décennie 2000-2009. L'espèce a disparu de la plupart de ces chaînons de basse altitude".

Une sensibilisation l'hiver dernier à destination des sports de pleine nature



→ L'hiver dernier, Igor Frey (ci-dessus), accompagnateur en montagne, a mené chaque week-end une campagne de sensibilisation à destination des skieurs de randonnée et raquetistes notamment, sur l'Espace naturel sensible du col du Coq. Car c'est bien l'hiver que le risque de dérangement est le plus grand pour le tétras-lyre. « Il creuse en effet un igloo et y reste tranquille. Il en sort en début et fin de journée. Si on le dérange, il s'envole et va devoir se nourrir pour compenser. On dit que, s'il doit s'envoler trois fois par -20 °C, il meurt. » « On sensibilise les pratiquants, non pour leur interdire la pratique, mais pour qu'ils comprennent quels sont les types d'habitat à éviter », témoigne aussi Patrick Gardet, garde de la Réserve des hauts de Chartreuse.

Les sources de dérangement

→ Le dérangement de cette espèce est évidemment multifactoriel. Outre les questions liées à la chasse et aux sports de pleine nature (surtout l'hiver), les tétras-lyres souffrent généralement de toute activité entropique sur leur territoire. Il en est ainsi des remontées mécaniques. Mais tout changement de leur habitat naturel peut les affecter. L'impact du réchauffement climatique sur une espèce boréale comme le tétras-lyre reste à étudier mais la question se pose naturellement.

Le Vercors travaille également sur la question



→ Il est l'emblème du Vercors avec la tulipe australe, et tout ce qui gravite autour de la montagne dans le massif s'en préoccupe (avec les mêmes questions autour de la chasse de cette espèce). Les chasseurs participent à la réouverture de milieu, les stations ont aménagé et balisé les câbles des remontées mécaniques, par exemple, à Lans-en-Vercors, où le domaine skiable a installé des panneaux explicatifs. Il y aurait environ 300 coqs entre le Moucherotte et le Glandasse.

Serge Risser, administrateur LPO : « Ce n'est pas une question chasse/anti-chasse »



Administrateur de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Serge Risser porte son regard sur les enjeux autour du tétras-lyre. Photo S.R.

→ Pourquoi la préservation du tétras-lyre est-elle essentielle à vos yeux ?

« Nous avons d'abord un devoir de conservation de toutes les espèces, quelles qu'elles soient. Biologiquement, ensuite, il s'agit là de sauvegarder un milieu et d'autres espèces moins visibles liées à cette espèce "parapluie". Enfin, c'est un animal emblématique, qui fait partie du patrimoine culturel et de l'identité montagnarde de la Chartreuse. Même si tous les oiseaux sont intéressants, on est plus enclins à s'intéresser à lui pour sa beauté. »

→ De là à faire une concertation ?

« La démarche du Parc est remarquable, très utile et courageuse. Elle permettra des actions plus concertées, un travail entre les acteurs, même s'il y a un décalage entre les chasseurs et la LPO qui consi-

dère qu'il faudrait arrêter de tirer sur un animal en déclin. Mais cette concertation réunit des gens qui ne se parlent pas beaucoup et pourrait produire de bons effets. L'enquête sociologique a montré que chacun avait ses croyances, ses idées, mais personne ne détient la vérité. D'où le besoin de médiation pour ne pas camper 50 ans sur les mêmes positions. »

→ La LPO est-elle opposée à la chasse ?

« Absolument pas ! Nous sommes opposés à la chasse sur les réserves naturelles et au fait de tirer sur une espèce en déclin. La chasse est un facteur aggravant du déclin mais pas le premier. Et il y a très peu de prélèvements. On ne peut résumer le débat à la question chasse/anti-chasse, même si l'on redemandera l'arrêt de la chasse sur la réserve. Mais notre mission commune, c'est de

faire connaître le tétras-lyre qui sera mieux protégé si le public est mieux informé. »

→ Le tétras-lyre semble relativement bien se porter en Chartreuse. Pourquoi penser alors à le protéger ?

« Cette espèce est classée sous statut "défavorable". Et, quand on connaît les critères pour un tel classement, ce n'est pas bon signe. Localement, la situation est certes paradoxale car l'espèce est stable. Mais il n'y a nul endroit où elle progresse et dans certains lieux, elle s'effondre, comme la Drôme ou les Alpes du Sud. Il est donc urgent de faire des choses là où il y a encore une bonne conservation. La Chartreuse est un réservoir, il faut aussi comprendre pourquoi c'est un relatif succès, ce qu'il faut sécuriser et quelles méthodes il faut adopter. »

Recueilli par J.-B.V.